

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
AU PUBLIC, UNIQUEMENT LES**

▷ LUNDIS : de 17 H à 19H

▷ VENDREDIS : de 18 H A 19 H

Site : www.bebing.fr

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 JUIN 2019**

Sous la présidence de :

Mme Marie-Paule BAZIN, Maire

Membres présents :

Messieurs : Didier DEVIN, Bernard JACQUES, Hubert LEONARD, Daniel MAZERANG,
Michel SOUFFLET,

Mesdames : Georgette SAINTEFF, Danièle OSWALD

Absents excusés : Marc DEGRELLE, Patrice GUIBON

♦ DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Sur proposition de Mme le Maire, Mme CHABOT Brigitte est désignée à l'unanimité pour assumer les fonctions de coordonnateur communal (préparation de la collecte et de son suivi, encadrement de l'agent recenseur).

La commune est à la recherche d'un agent recenseur. Toute personne intéressée par cette fonction est priée de se présenter en mairie.

♦ MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ET DU PERISCOLAIRE

La commune d'Imling souhaite modifier le mode de participation financière aux frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire, à savoir une somme forfaitaire annuelle par élève s'élevant à 850 € pour l'école, de 800 € pour le périscolaire.

Après étude de cette modification, le Conseil Municipal accepte (7 voix pour - 1 abstention) les modalités, à condition que :

- La commune d'Imling transmette mensuellement l'état de présence des élèves aux différents créneaux de l'accueil périscolaire ainsi qu'aux repas ;
- Le montant des factures réglées par les parents soit facturé et encaissé par la commune de Bébing.

♦ REPORT DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU POTABLE A LA CCSMS

La CCSMS propose aux communes membres d'assurer la compétence eau potable dès janvier 2020, ou de reporter ce transfert en janvier 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de reporter le transfert de cette compétence en janvier 2026.

♦ **RAPPORT SUR L'EAU 2018 DU S.I.E. DE LORQUIN-GONDREXANGE**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur l'eau 2018 établi par le Syndicat des Eaux de Lorquin-Gondrexange. Il est approuvé à l'unanimité.

DIVERS

➤ **Brûlage des déchets verts et autres**

RAPPEL : Il est interdit de brûler des déchets verts et autres pour des raisons évidentes de sécurité et de salubrité publique.

➤ **Utilisation d'appareils électriques bruyants**

RAPPEL : Il est interdit de provoquer des nuisances sonores les dimanches après-midi et jours fériés, afin de respecter le voisinage.

INFO

La Mairie sera fermée au public du lundi 22 juillet 2019 au vendredi 26 juillet 2019 inclus.